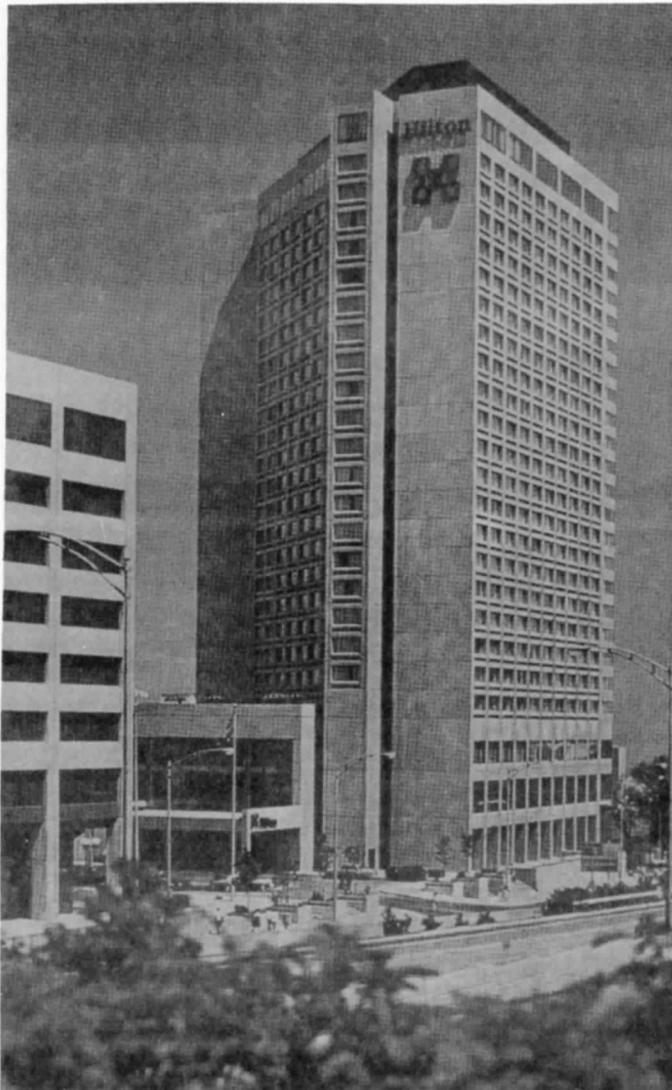


VOIR DIRE

NUMÉRO 6
JUILLET-AOÛT 1984
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



SUPER GALA

**20e ANNIVERSAIRE
DE FONDATION DE
L'ASSOCIATION
DES SOURDS
DE QUÉBEC
INC.**

SAMEDI LE 26 MAI 1984

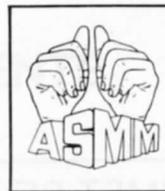


à l'Hôtel
Hilton International Québec

SOMMAIRE

ÉDITORIAL Par Arthur LeBlanc	4
LE MOT DU PRÉSIDENT Par Robert Forgues	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE Par Lysette Lamontagne	5
VIENS JASER DEUX MINUTES! Par Ronald Théoret	6
NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES SOURDS DE L'ONTARIO Par Arthur Leblanc	6
ÉLEVER UNE FAMILLE DANS LA SURDITÉ: L'EXPLOIT DES RAYMOND Par Errol Duchaine	7
LE VÉCU DES JEUNES SOURDS: TOUT COMME LES AUTRES Par Errol Duchaine	7
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL INC. Par Luc Michaud	10
LE 20^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'ASSOCIATION DES SOURDS DE QUÉBEC INC. Par Claude Moreau, secrétaire du comité	12 et 13
AVRIL ET MAI: MOIS DES CONGRÈS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES Par Robert Forgues	15 et 16
RAPPORT DU COMITÉ D'INFORMATION SUR L'INTERPRÉTATION	17
COMMENTAIRE SUR LE PROCESSUS RELATIONNEL D'AIDE À L'ENFANT EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE (Première partie) Par Robert Forgues	18
HORAIRE DE L'ÉMISSION "VIVRE SA SURDITÉ"	20
ASS. RÉGIONALE POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL: LA CULTURE DES SOURDS et L'ACCÈS DES PERSONNES SOURDES DANS LES CINÉMAS	21
NOUVELLES DE L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE	22
L'A.Q.I.F.L.V. VOUS INFORME Par Johanne Calvaresi	22
LE RÊVE DE JULIE: CHANTER! Par Josette LeFrançois	22
LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC Par Josette LeFrançois	23

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.

BUREAU DE DIRECTION

Directeur: Yvon **MANTHA**
Secrétaire: Robert **FORGUES**
Trésorier: Jacques **GARIEPY**

★

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur: Yvon **MANTHA**
Éditorialiste: Arthur **LEBLANC**
Rédacteur: Robert **FORGUES**

Concepteurs graphiques
Yvon **MANTHA**

Photographes:
André **GUILLEMETTE**
Christian **JODOIN**

Abonnements:
Jacques **GARIEPY**
Johanne **MARTIN**

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec
la collaboration des associations de sourds
de la province de Québec.

COMPOSITION ET IMPRESSION
Atelier A.W.
3375 est, rue Prieur
Montréal-Nord H1H 2K8 - 323-5410

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'arti-
cles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf
sur autorisation écrite des éditeurs.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Mme Lysette Lamontagne
Vice-président: M. Ronald Théorêt
Secrétaire: Mlle Julie Elaine Roy
Trésorier: M. Jacques Gariépy

Directeurs: M. Arthur LeBlanc
M. Yvon Mantha
M. Robert Forgues





Par Arthur LEBLANC

VERS UN SOMMET DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Un sommet de la déficience auditive, regroupant tous les intéressés (sourds, intervenants et décideurs), est prévu pour les 28-29 avril 1985, dans les locaux de l'Université du Québec à Montréal. En fait, c'est plutôt une première, et un défi énorme qui nous fait peur!

Mais d'abord, quelle peut bien être la différence entre les termes «**sommet**», «**congrès**», «**colloque**», «**conférence**», «**états généraux**», etc? Essayons d'en définir les significations.

D'abord, un **sommet** est un regroupement de toutes les parties représentantes au plus haut niveau, qui se réunissent pour étudier et discuter des besoins, objectifs et services réclamés par le groupe donné dont elles sont les représentantes suprêmes.

Un **congrès** est une réunion de personnes partageant les mêmes activités ou les mêmes objectifs, qui se réunissent pour échanger leurs idées, revoir l'orientation de leurs activités et / ou se communiquer le fruit de leurs recherches.

Un **colloque** est un débat ou discussion de groupe, organisé avec moins de participants qu'un congrès, mais ces participants sont alors souvent des spécialistes.

Une **conférence** est une réunion de personnes traitant d'un sujet commun, et au cours de laquelle un nombre très limité de conférenciers adressent la parole à l'auditoire présent.

Pour terminer, les **états généraux** est un terme qui se définit à peu près comme le sommet. La différence entre les deux est que le terme **sommet** est davantage utilisé par les gouvernements, et on devrait plutôt dire **états généraux** lorsque le groupement en cause est un groupement de citoyens, et laisser le terme **sommet** aux réunions exclusivement composées de représentants du monde politique. Mais passons.

Quant à organiser des états généraux de la déficience auditive, projet cher à M. Pierre G. Vennat, directeur de la revue ENTENDRE, c'était un rêve vieux de cinq ans environ. Mais il était évident que, sans la participation des intéressés, les sourds eux-mêmes, un tel projet ne pourrait jamais se réaliser. D'ailleurs, à cette époque, les sourds n'étaient pas encore prêts à assurer le succès d'une telle entreprise.

Or, voici qu'au début de cette année, on nous annonçait qu'un «**sommet de la déficience auditive**» est prévu au Québec pour avril 1985. Qu'ils le veuillent ou non, et qu'ils y soient prêts ou non, les sourds sont maintenant forcés de relever le défi, s'ils veulent prendre ou conserver le contrôle de leur destinée sociale au Québec. Pour eux, ce défi est énorme.

Pour que ce sommet de la déficience auditive soit vraiment un succès, du point de vue des sourds, et afin que les suites qui y seront données produisent quelque chose de valable, il faut que le plus grand nombre possible de groupements de personnes sourdes du Québec, en provenance du plus grand nombre possible de localités différentes, soient présents au sommet. A ce sujet d'ailleurs, un animateur doit les contacter prochainement.

Lors de ce sommet de la déficience auditive, quatre grands thèmes ou questions seront débattu(e)s, dans plusieurs ateliers de sous-groupes (on parle déjà d'une vingtaine d'ateliers, comptant vingt participants chacun). Les quatre grands thèmes ou questions sont les suivant(e)s:

— Qui sommes-nous? (Etat de la situation actuelle du monde des sourds (et des malentendants).)

— Que voulons-nous?

— Comment allons-nous atteindre nos objectifs?

— Qu'offrons-nous aux sourds comme service? (Pour les intervenants et les décideurs.)

Dans le passé, ce sont presque toujours les intervenants qui ont parlé au nom des sourds, que ce soit à l'Office des personnes handicapées du Québec ou à d'autres paliers de gouvernement. Or, cette façon d'agir gêne les intervenants et déplaît souverainement aux sourds, même si on peut reprocher à ces derniers d'avoir été absents des processus de prise de décisions les concernant, ou de ne pas avoir su exercer les pressions nécessaires pour obtenir ce qu'ils voulaient.

Toutefois, les sourds ont une excuse: ils n'ont pas de bureau de permanence pour s'occuper de ces questions d'une façon continue et efficace, et ils doivent toujours s'en remettre à des administrateurs bénévoles qui n'ont, plus souvent qu'autrement, pas suffisamment de temps pour s'occuper activement de tous les dossiers, en dépit de leur incontestable bonne volonté.

Quant aux organismes, gouvernementaux ou privés, d'intervenants entendants, ils ont, plus que les sourds, le don d'obtenir des subventions et autres genres de financement, ce qui leur permet de se doter facilement de ces permanences et de se croire autorisés à «parler pour les sourds». Mais ça, c'est un autre problème!

D'autre part, ces corps publics et parapublics, tels que l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), l'Institution des sourds de Montréal (ISM) et l'Institution des sourds de Charlesbourg (ISC), devraient encourager les personnes sourdes à exprimer leurs doléances et à en faire valoir le bien-fondé, et leur donner tout l'appui sociopolitique requis car, en ce faisant, ils aideraient vraiment les personnes sourdes à affirmer leur autonomie et leur dignité humaine en tant que citoyens à part entière de la collectivité québécoise. Malheureusement, ils semblent manquer encore gravement à leur devoir sur ce point, car il peut leur être plus facile de maintenir les personnes sourdes dans un lien de dépendance et / ou d'impuissance politique, afin de maintenir le statu quo et de préserver la réputation d'infaillibilité des décideurs.

Quant à moi, ainsi qu'à madame Lysette Lamontagne, présidente de l'ASMM et de l'AAPA, qui sommes étroitement impliqués dans la préparation et l'organisation de ce sommet, nous vous promettons de faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour obtenir de cet événement les résultats les plus positifs possible, car nous sommes vos représentants, et la cause des sourds nous tient à coeur.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Par Robert FORGUES

Pour ce numéro-ci, je dois d'abord commencer par m'excuser, au nom de toute l'équipe de la revue, pour l'important retard de parution du numéro précédent. Ce retard fut causé en partie par un surcroît de travail pour votre humble (?) serviteur, ainsi que par l'attente d'articles qui n'arrivaient jamais.

Cependant, la situation est maintenant sous contrôle, et ce numéro-ci vous parvient dans des délais plus raisonnables. Seule la période annuelle de vacances de notre imprimeur nous a forcés de retarder sa parution de quelques semaines.

D'autre part, VEUILLEZ NOTER que les abonnements pour trois numéros, à neuf dollars (9,00\$), se terminent avec le présent numéro (**No 6**). Si vous avez souscrit (payé) un abonnement de trois numéros (mars-avril, mai-juin et juillet-août), il vous faut donc vous réabonner **immédiatement**, *mais pour un an au complet*, afin de ne pas manquer un seul des prochains numéros. En effet, VEUILLEZ NOTER que nous offrons maintenant **seulement** l'abonnement **annuel**, à quinze dollars (15,00\$) pour six numéros.

Alors, faites vite, et vous aurez la joie de recevoir chez vous tous les deux mois les pages intéressantes, captivantes et riches en informations de votre revue préférée, **VOIR DIRE**.

Sur ce, au revoir, et bonne lecture!

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679

Près du métro Mont-Royal

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Par Lysette LAMONTAGNE

Bonjour!!!

Ouf! Mon doux, la revue **VOIR DIRE** me pousse pour que j'écrive des petits ou gros mots.

Me voilà, je suis ici (dans la revue). Comme vous savez peut-être, je suis la présidente de l'ASMM depuis quelques mois, et j'en suis contente.

Je voudrais que l'ASMM vive dans une atmosphère agréable en collaboration avec toutes les autres associations. Pour moi, c'est le principal.

Là, les vacances commencent, et moi j'en profite pour travailler au bureau de l'ASMM, tranquillement, pour m'occuper des petits détails pour le prochain mois de septembre et, après seulement, je prendrai mes vacances... Ouf!

Je voudrais bien vous dire, avant de terminer mes petits mots, que ça vaut la peine d'être abonné à la revue **VOIR DIRE**. Je trouve sa lecture très captivante, et il y a beaucoup d'informations, pour que vous soyez au courant de tout ce qui se passe dans la loi et sur les activités dans le monde des sourds. **«C'est important.»**

Je remercie également la revue **VOIR DIRE** et toute son équipe, qui m'a invitée à transmettre mon message aux sourds, et je reviendrai encore vous donner d'autres petits ou gros mots.

Mes salutations.

A «malentendeur», salut!

NDLR — Nous reproduisons, avec la permission du journal La Presse, un commentaire savoureux sur les «malentendants» qu'un lecteur a fait publier dans ce journal récemment.

Si je n'entends pas, je suis sourd. Si j'entends mal, je suis plus ou moins sourd. Mais, en aucun cas, je ne veux être un «malentendant», ce qui laisse «entendre» que je manque d'intelligence; un tel malentendu est malveillant à mon égard.

Ceux qui croient édulcorer une infirmité en inventant ce malencontreux néologisme devraient savoir que le préfixe «mal» est péjoratif et non euphémique: malapris, malfaisant, malhonnête, malodorant, malpropre, malsain, etc...

Ces maladroits ne sont pas mal intentionnés mais malavisés et, de toute évidence, ils mal entendent le français.

Maurice Scory
Baie d'Urfé



VIENS JASER DEUX MINUTES!

Par Ronald THÉORÊT

Si vous vous en souvenez bien, le 22 mai dernier, vous avez peut-être vu à la TV le Ministre des Finances du Québec, l'Honorable Jacques Parizeau, alors qu'il prononçait son discours concernant le lancement de son nouveau budget pour le Québec en 1984-1985.

Le Ministre Parizeau prononçait son discours pour tous les Québécois, mais seulement les entendants en ont profité, car personne n'a pensé que le gouvernement devrait aussi donner ces informations télévisées à toutes les personnes sourdes et/ou malentendantes.

Mais les sourds et les malentendants ont aussi le droit de comprendre les explications du Ministre Jacques Parizeau lors du lancement du budget.

Donc, si vous aviez pensé avoir un interprète en médaillon sur l'écran de la télévision ou avoir l'émission sous-titrée pour les personnes sourdes et malentendantes, pour regarder et comprendre une émission de l'importance de

celle du discours sur le budget, vous avez été déçus, car il n'y avait rien de prévu pour les sourds et les malentendants.

Pourtant, les personnes sourdes et les personnes malentendantes ont les mêmes droits que les personnes entendant et que les handicapés physiques, qui ont entendu et compris le discours même s'ils sont paralysés ou aveugles.

Je crois qu'il est temps que le gouvernement commence à faire interpréter gestuellement en médaillon sur l'écran de TV les discours importants du gouvernement et de l'Assemblée nationale, comme le discours sur le budget. En effet, c'est très important d'informer les personnes sourdes et malentendantes, afin de les sensibiliser au fonctionnement de la politique.

En terminant, laissez-moi ajouter qu'il ne faut pas oublier que c'est parce qu'elles sont des contribuables, c'est-à-dire des payeurs de taxes et d'impôts que les personnes sourdes et malentendantes ont droit à l'information sur comment le gouvernement dépense l'argent des taxes et des impôts.

Dans ce même ordre d'idées, j'espère que le parti au pouvoir et les partis de l'opposition auront un budget spécial lors de la prochaine campagne électorale, afin d'aider aux sourds et aux malentendants à comprendre les idées des différents candidats, afin de choisir le parti de leur choix quand ils iront voter.

Nouvelles de l'Association des sourds de l'Ontario

Par Arthur LeBlanc

L'Association des sourds de l'Ontario, mieux connue sous son sigle anglais de O.A.D., tenait récemment à Toronto son assemblée annuelle, appelée « mini-convention » (soit les 29 et 30 juin derniers). Ayant participé moi-même à plusieurs assemblées de ce genre chez nous les sourds francophones du Québec, j'ai voulu aller voir sur place quelles différences il peut bien y avoir entre les assemblées et les associations de sourds francophones et celles des sourds anglophones.

Bien peu de différence, en fait. Les sourds ontariens sont confrontés aux mêmes problèmes que nous, mais les dirigeants sourds ontariens semblent savoir mieux que nous où ils vont, car grâce aux différences du système d'éducation des sourds en Ontario, et peut-être aussi grâce à la langue anglaise, qui est plus facile à apprendre que le français, les dirigeants sourds ontariens semblent un petit peu (mais pas beaucoup) plus instruits que les dirigeants sourds francophones québécois. Et en Ontario, les « talents exceptionnels », comme on dit, ou les personnes sourdes prêtes à se dévouer pour les autres et pour les associations, sont peut-être plus nombreux à cause du plus grand nombre de personnes sourdes habitant l'Ontario. Mais ces diverses observa-

tions et commentaires sont tout-à-fait personnels, et je n'ai aucunement l'intention d'en faire une « chicane ».

Le président sortant de l'O.A.D., Jon Kidd, lui-même un permanent de la Société canadienne de l'Ouïe, est très habile pour diriger une telle assemblée. Les rapports présentés à l'assemblée concernent les sourds ontariens eux-mêmes, mais une discussion dans un atelier sur l'éducation a parlé d'un « Collège Gallaudet au Canada ». Là, je leur ai dit que c'était une question nationale et non provinciale, et qu'un tel collège devrait être bilingue, comme il se doit dans un pays officiellement bilingue. Pour le reste, les mêmes problèmes ou à peu près ont été discutés, que ceux que nous connaissons déjà ici même au Québec.

Au banquet de clôture, la conférencière-invitée était la principale de l'école de sourds bien connue de Belleville, en Ontario. On dit que c'est la première dame principale de cette école. Peu après le repas, cette dame m'a contacté au sujet des cours ou programmes de français que cette école donne aux sourds francophones du nord de l'Ontario, et je lui ai offert toute ma collaboration en ce qui concerne les dictionnaires en langue gestuelle francophone. J'étais fier de pouvoir faire ma part pour eux,

qu'ils soient francophones ou anglophones, car nous sommes tous confrontés au même handicap, celui de l'oreille!

Au cours de mon passage à Toronto, ce qui m'a le plus impressionné, c'est le « Bob Rumball Center for the Deaf » (Centre Bob Rumball pour les sourds). Bob Rumball est un ministre du culte très dévoué auprès des sourds et très connu en Ontario. En lui serrant la « patte », j'étais impressionné par sa carrière athlétique imposante. En fait, il est un ancien joueur de football. Un reportage plus détaillé sur le Centre qui porte son nom sera publié dans un prochain numéro de **VOIR DIRE**, avec des comparaisons avec ce que nous possédons déjà au Québec et avec ce que nous pourrions avoir de comparable.

L'O.A.D. fêtera ses 100 ans d'existence en 1986. L'assemblée de la mini-convention a décidé que cette fête sera célébrée à Toronto, car c'est à Toronto que l'O.A.D. a vu le jour, en 1886. Cent ans d'existence pour une association de sourds au Canada, c'est à peine croyable, et on n'en verra probablement pas d'autre dans notre vie. Nous sommes donc fiers de nos amis et voisins ontariens, et nous espérons que les sourds québécois y seront présents en grand nombre.

ÉLEVER UNE FAMILLE DANS LA SURDITÉ: L'EXPLOIT DES RAYMOND

Par Errol **DUCHAINÉ**

Photos de Gilles **LAFRANCE**

*Pour bien des entendants, élever une famille, quand on est sourd, relève d'un véritable exploit. C'est la raison du titre de cet article, écrit par le journaliste Errol **DUCHAINÉ** et publié dans "FAMILLE et loisirs" du **Journal de Montréal** du dimanche 27 mai dernier, avec les photos de son collègue Gilles **LAFRANCE**.*

*La lecture de cet article, si vous ne n'avez pas déjà lu, vous fera vibrer à l'unisson du couple **RAYMOND**, où vous retrouverez beaucoup de votre propre expérience de parents sourds, ou bien vous incitera à tenter l'aventure!*

*Nous remercions donc de tout cœur Monsieur Yves **ROCHON**, Directeur des suppléments au **Journal de Montréal**, qui a bien voulu nous permettre de reproduire cet article, ainsi que Messieurs **DUCHAINÉ** et **LAFRANCE**, qui ont admirablement su respecter la vérité de leur sujet.*

— La rédaction

Jacques et Mariette Raymond sont sourds. Ils ont tous deux 53 ans. Ils sont mariés depuis plus de 20 ans. C'est dans le nord de la ville de Montréal qu'ils ont élevé leur petite famille, une fille et deux garçons, tous trois entendants.

Quand, en 1955, le premier enfant est né, ils ont fait venir de New-York un appareil qui captait les pleurs du bébé et les avertissait par un signal lumineux. "À cette époque, il n'y en avait pas au Québec, raconte Jacques Raymond, nous étions les seuls à en avoir un."

Il y a deux millions de canadiens qui souffrent de problèmes auditifs, dont 225 mille sont des sourds profonds. À



M. et Mme Jacques Raymond: dans leur cuisine.

Montréal, aucun recensement sérieux n'a été effectué, mais on croit qu'ils seraient plus de 5,000. Cinq mille personnes pour qui le téléphone, la radio, la télévision et, dans certains cas, la parole, ne sont plus des outils indispensables, mais des obstacles à surmonter, des appareils mal adaptés à leurs capacités, des moyens qu'ils doivent transformer.

Je questionne Mariette et Jacques Raymond sur la difficulté d'élever trois enfants lorsqu'on est sourd. L'interprète qui m'accompagne traduit ma question en langage gestuel. Madame Raymond réfléchit... "C'a été une éducation facile. C'étaient mes enfants, et ils ont vite compris que nous étions sourds... Dès l'âge de neuf mois, quand mon premier enfant entendait un bruit, comme par exemple la sonnerie de la porte, il me regardait puis regardait la porte. C'est lui qui m'avertissait qu'il y avait quelqu'un."

Très jeunes leurs enfants vont jouer dehors "à chaque jour, même au froid, dit Mme Raymond, pour qu'ils apprennent à parler avec leurs amis". Pour elle et son mari, l'apprentissage de la parole ne s'est pas fait en jouant derrière la maison ou en récréation, mais à force d'insistance et de discipline.

LES SIGNES

Pendant 11 ans Jacques Raymond fréquente l'Institution des sourds-muets sur la rue Saint-Laurent à Montréal. C'est là qu'on lui apprend à parler. "Nous n'avions pas le droit d'utiliser les signes, mais nous les utilisons quand même. Dans l'école, il y avait environ 300 enfants, peut-être 25 réussissaient à bien parler, les autres étaient forcés d'essayer. C'était trop sévère." Mais, malgré cela, cette époque avait quelque chose de bon, selon lui, et il est heureux aujourd'hui de pouvoir parler, lire, écrire. En plus, on lui apprend un métier. À l'Institution des sourds-muets, il a le choix entre la cordonnerie, la menuiserie, la couture et l'imprimerie. C'est ce dernier secteur qui l'intéresse. Il devient typographe.

À la même époque, les filles qui fréquentent l'Institution des sourdes-muettes sur la rue Saint-Denis ne sont pas préparées au marché du travail. L'enseignement ménager est la seule formation qu'on leur donne. Malgré cela, Mme Raymond a travaillé pendant sept ans chez Dupuis Frères comme couturière et depuis 15 ans elle est trieuse aux Postes. "C'était très important pour moi de travailler à



M. et Mme Jacques Raymond: dans leur cuisine, alors qu'ils utilisent un téléscripteur.

l'extérieur", dit-elle. Elle voulait avoir le plus de contacts possibles avec les gens, avec le monde des entendants. Mais pour elle, comme pour son mari, ce contact s'est souvent limité à des rapports de travail. Les fêtes de bureau où ils doivent demander à quelqu'un d'arrêter de rire, de chanter, de parler, pour leur expliquer ce qui se dit, ne les intéressent pas.

TRAVAILLER

"C'est normal, explique Jacques Raymond, je ne me sens pas discriminé. Les entendants se sentent plus à l'aise avec des entendants, les

sourds avec des sourds. Je peux travailler comme tout le monde et à la maison on est ensemble ma femme et moi. Si je n'étais pas heureux avec elle, peut-être que je me sentirais inférieur. Mais je mène une vie normale et, elle et moi, on se comprend très bien."

Pour ce qui est de se faire comprendre par les entendants, les Raymond y arrivent. "S'ils ne nous comprennent pas quand on parle, on peut toujours écrire." Tous les deux peuvent lire sur les lèvres, mais c'est fatigant et parfois impossible à cause des moustaches, des barbes et des accents. Car lorsqu'on fait la lecture labiale, l'accent c'est une autre langue. M. et Mme Raymond l'ont constaté lors d'un voyage en France.

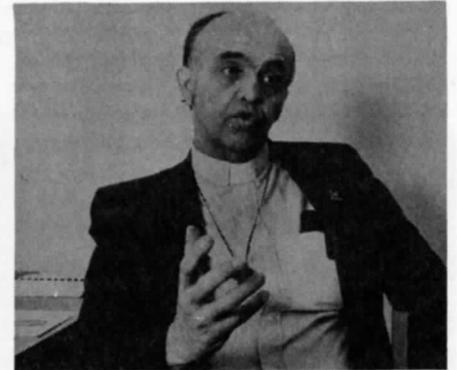
SONO-DÉTECTEUR

Depuis l'époque où ils achetaient leur premier sono-détecteur (signal lumineux branché sur une sonnerie), M. et Mme Raymond ont dû s'entourer d'autres appareils pour communiquer et recevoir des informations. C'est un petit clavier de dactylo branché sur un téléphone, permettant d'écrire votre conversation et muni d'un écran pour lire le message de celui qui est au bout du fil. "Le problème de la communication téléphonique est le pire que j'aie vécu", de dire M. Raymond.

En effet, comment appeler un plombier, prendre un rendez-vous chez le médecin, exécuter toutes ces démarches par téléphone lorsqu'on est sourd? Bien sûr, le téléscripteur ne règle pas tous les problèmes, car les deux personnes communiquant par

ce moyen doivent en posséder un pour se parler.

L'abbé Paul Leboeuf connaît bien la communauté des sourds. Lorsqu'en 1961 le cardinal Paul-Émile Léger lui demande de devenir aumônier à l'Institution des sourdes-muettes, il accepte sans hésiter. Depuis, il est devenu aumônier de la pastorale des sourds pour le diocèse de Montréal. Ce "curé des sourds" comme on l'appelle ne transmet pas seulement la Parole du Christ, mais aussi celle de l'actualité. Cinq fois par semaine, au canal neuf sur le câble, il "lit" en langage gestuel un bulletin de nouvelles. Cette accessibilité à l'information s'est beaucoup développée depuis quelques années au Québec. Vous avez sûrement déjà lu au bas de votre écran "émission sous-titrée pour les malentendants." Ce message identifie les émissions décodées.



L'Abbé Paul Leboeuf: dans son bureau, alors qu'il prépare son émission de télévision.

LE VÉCU DES JEUNES SOURDS: TOUT COMME LES AUTRES

Cet article constitue la deuxième partie de l'article de Errol DUCHAINE, paru dans le supplément FAMILLE et loisirs du Journal de Montréal du dimanche 27 mai dernier.

Cet article s'attache surtout à décrire le vécu scolaire et extra-scolaire des jeunes sourds d'aujourd'hui, et fait contraste avec l'article précédent, sur le couple de Mariette et Jacques RAYMOND.

Merci encore une fois à MM. Yvon ROCHON, Errol DUCHAINE et Gilles LAFRANCE pour avoir consenti à sensibiliser le public au vécu des personnes sourdes. C'est pour nous un honneur de leur faire une place dans nos pages.

(N.B.: Le titre est de nous.)

— La rédaction

Pour Mme Julie Roy, sourde et professeur à la polyvalente Lucien-Pagé à Montréal pour les adolescents atteints de surdité, l'accès à l'information est plus qu'une utilité, c'est un droit. Le droit à l'éducation aussi est essentiel, maintient-elle, et elle en sait quelque chose. Mme Julie Roy a 35 ans. Il y a une dizaine d'années, lorsqu'elle voulut poursuivre ses études après son cours secondaire, elle a dû s'exiler aux États-Unis. C'est au Gallaudet College, à Washington, qu'elle a obtenu son baccalauréat en histoire et son certificat en pédagogie. "C'est pas la parole qui va nous sauver, dit-elle, c'est la lecture et l'écriture."



Julie Roy: à la polyvalente Lucien-Pagé, pendant qu'elle enseigne.

France Beaudoin, 19 ans, et Michel Lepage, 21 ans, sont deux de ses anciens élèves. Je les ai rencontrés au Cégep du Vieux-Montréal où ils poursuivent leurs études collégiales. Michel est le seul sourd d'une famille de neuf enfants. Pendant plusieurs années, il a fréquenté les écoles régulières. Ses parents souhaitaient qu'il s'intègre au monde des entendants et qu'il apprenne à parler.

Son premier contact avec le langage gestuel, il l'a eu à 15 ans, lorsqu'il est arrivé à la polyvalente Lucien-Pagé. "En arrivant, j'ai eu un choc, se souvient-il. Je voyais plein de monde, des sourds, faire des gestes que je n'avais jamais vus... Pendant la première année, j'ai refusé de faire des signes... parce que je pensais que c'était quelque chose d'inférieur..." C'est pendant la projection d'un film à l'auditorium de la polyvalente que Michel a compris l'importance d'apprendre le langage des signes. "Il y avait un interprète pour sourds et puis j'ai vu les entendants et les sourds rire pour les mêmes choses que j'étais le seul à ne pas comprendre.

SOLITUDE

Ce sentiment de solitude est souvent relié à la surdité. Surtout pendant l'enfance, explique Michel: "Aujourd'hui, je sais ce que c'est l'espoir. À huit ans, je ne pensais même pas que ça pouvait exister. Je ne savais pas ce que c'était rêver, avoir un avenir. Je pensais que bientôt j'allais mourir ou qu'il m'arriverait quelque chose et que

je deviendrais entendant... Je n'avais pas d'image de moi-même parce qu'on ne m'en donnait pas." Pour France, le contact avec d'autres sourds s'est fait très jeune. Dès l'âge de cinq ans, elle a fréquenté l'Institution des sourdes-muettes comme Mme Mariette Raymond, trente ans avant elle.

Michel et France racontent longuement qu'il y a à peine trois ans, il était impossible pour les sourds de poursuivre leurs études au Québec, après leur cours secondaire. Sauf pour ceux qui, à force d'acharnement, s'intégraient aux classes régulières et lisaient sur les lèvres du professeur pendant toute la durée des cours et prenaient des notes en même temps. Maintenant, les étudiants sourds qui



France et Michel: au Cégep du Vieux-Montréal.

le désirent peuvent bénéficier des services d'un interprète pour leurs études collégiales et universitaires. Le cégep du Vieux-Montréal, le seul avec le cégep Sainte-Foy à offrir ce service au Québec, compte une trentaine d'étudiants sourds.

France et Michel sont deux adolescents vivants, combattifs et parfaitement informés sur le monde actuel. Bien sûr, ils ne parlent pas de discothèque, de spectacles de chanteurs, de musique, mais ils parlent de lecture, de spectacles de mime, de films d'action où l'histoire est plus facile à suivre, et de sports. Pour jouer au badminton et skier, Michel et France n'ont pas besoin de leurs oreilles.

INTÉGRATION

Quand je leur parle de leur intégration dans le milieu des étudiants, ils me racontent qu'au début, ils se sentaient observés mais, maintenant, ils ont leur place. "On est un peu comme une minorité linguistique", dit Michel. Y a-t-il un danger de vivre dans un ghetto? Pour France, ce n'est pas un danger, "on se regroupe comme tout groupe social ou culturel, selon nos affinités".

Mme Andrée Huard est membre du comité exécutif de l'Association Québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (L'AQEP). Sa fille de trois ans et demi, Marie-Hélène, est sourde profonde. Elle avait six mois quand ses parents, inquiets de ne pas la voir réagir à la musique de son mobile Fisher-Price ou à l'éclatement d'un ballon, ont consulté un spécialiste de l'hôpital Sainte-Justine.

Pour Mme Huard, vivre avec un enfant sourd, c'est devoir découvrir "un monde tellement inconnu". Le monde d'une nouvelle communication, mais aussi le monde des services, des droits et des solutions qui se présentent pour faire face à la surdité.

Marie-Hélène, après deux ans et demi de cours d'oralisme (apprentissage de la parole), suit actuellement des cours de langage gestuel. Ses parents ont aussi entrepris d'apprendre cette langue. Pour Mme Huard, la communication totale, c'est-à-dire l'utilisation des signes, de la parole, de l'expression du visage et du corps, sont autant de moyens de communiquer avec sa fille, de lui offrir toutes les possibilités d'entrer en contact avec les autres et de connaître le monde qui l'entoure. ■



MESSAGE DU PRÉSIDENT

du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

Par Luc MICHAUD



Chers membres,

La saison régulière est terminée, et l'été est presque déjà passée. Les membres ont passé leurs vacances soit dans leur chalet, soit au camping, soit en voyage, ou bien ils ont peut-être même passé leur vacances à Balconville. De toute façon, je leur souhaite à tous un très bon été reposant.

L'année 1983-1984 a été un franc succès. Plusieurs membres ont participé à diverses activités de culture, de sports et de loisirs. Durant l'année 83-84, les membres ont aussi participé à une nouvelle activité: celle de la culture, avec du découpage pour mille et un usages. Ce fut une activité très intéressante.

Du côté du ballet-jazz, eh! bien, ça n'a pas duré longtemps, car l'Institution des sourds de Montréal a déménagé en décembre dans un nouvel édifice, plus précisément au 3600 rue Berri, dans l'ancien couvent des sourdes. Mais le ballet-jazz n'est pas tombé à l'eau, et on va continuer cette activité en septembre ou octobre. Pour cela, je demanderais aux membres du C.L.S.M. de bien vouloir rencontrer la directrice de la culture, Mlle Suzanne Dubreuil.

Du côté des sports, il y a eu beaucoup d'activités sportives: au volley-ball, il y a 4 équipes de jeunes qui ont pratiqué deux fois par semaine à la polyvalente Lucien-Pagé, grâce à une subvention du Service des loisirs et sports de la ville de Montréal.

Et, enfin, les loisirs se sont bien améliorés: le comité de l'âge d'or a augmenté le nombre de ses membres, avec 70 personnes environ. Ils pratiquent leurs activités tous les lundis soirs. Et cette année, le comité de l'âge d'or a reçu une subvention du programme «Nouveaux Horizons» du gouvernement fédéral pour une

période de 18 mois. C'est un troisième projet pour le Centre des loisirs des sourds de Montréal. Et j'espère que les membres de l'âge d'or vont en profiter pour venir participer aux activités durant le jour ou le soir.

Dans la revue VOIR DIRE de septembre-octobre 1983, à la page 7, je parlais au sujet du projet «Canada au travail». Eh! bien, voilà une bonne nouvelle: le Centre des loisirs des sourds de Montréal a obtenu la subvention et le projet fonctionne depuis le 26 mars jusqu'au 21 septembre, pour offrir des activités durant le jour pour les membres du C.L.S.M., et ça se peut qu'il continue jusqu'à la fin de décembre 1984.

Il y a aussi eu le projet d'été pour les étudiants. Ce projet a pour but d'occuper les jeunes de 13 à 19 ans. Ce projet d'été a duré 12 semaines, et j'espère que tous les jeunes sourds ont profité des activités estivales du C.L.S.M.

Pour les trois projets que le Centre des loisirs des sourds de Montréal a obtenus, les activités se déroulent au 7888, rue St-Denis, à Montréal, de 10 heures du matin à 18 heures, et le Centre reste ouvert jusqu'à minuit.

Au mois d'août, il y a eu des réunions des comités pour la préparation des activités pour l'année 1984-1985 et, au début de septembre, les membres recevront un calendrier d'activités pour l'année 84-85, avec beaucoup d'activités récréatives et de soirées sociales.

En terminant, je voudrais remercier la revue VOIR DIRE de nous avoir permis de mettre dans ses pages des nouvelles de notre organisme, et j'espère recevoir de nouveaux membres cette année, ainsi que de voir nos membres revenir de vacances en pleine forme!

A bientôt!

FUTURES ACTIVITÉS DU C.L.S.M.

- 25 août: Soirée d'Epluchette de Blé d'Inde et soirée des membres
 - 15 septembre: Soirée des Pommes.
 - 27 octobre: Soirée de l'Halloween'n
 - 10 novembre: Super-Gala 1984.
- Président d'honneur invité:
L'Honorable André Ouellette
Ministre du Travail du Canada.



LIGUE DE TENNIS SUR TABLE



Ceux qui veulent jouer au Ping-Pong au local CLSM,
Tous les jeudis à 19 heures à partir du 6 septembre 1984.

Veillez contacter les responsables:

André Guillemette

Alain Gravelle

Paul Groulx

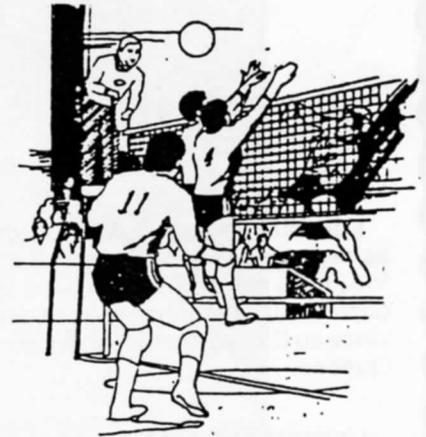
LIGUE DE VOLLEY-BALL

Pour l'automne 1984:

Inscrivez-vous,

Équipes mixtes.

Assemblée le 12 septembre 1984.



LIGUE DE QUILLES CLSM



Ceux qui veulent jouer aux grosses quilles:

Boulevard Lanes, 4400 rue Jean-Talon est

Tous les jeudis soirs, à 19 heures à partir du 6 septembre 1984.
Assemblée jeudi le 30 août 1984, à 19 heures au CLSM.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc, H2R 2E8

Tél.: (ATS) 271-4317

SUPER GALA

612 personnes !

1964



Pierre Cantin
Maître de cérémonie

LE 20^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES S

**SAMEDI LE 26 MAI
à l'Hôtel Hilton Int**

Lors du banquet organisé pour célébrer le 20 anniversaire de fondation de l'Association des sourds de Québec, Inc., le 26 mai dernier, il nous a fait chaud au cœur d'accueillir 307 personnes venues des quatre coins de la province au Centre municipal des congrès, à l'hôtel Hilton, de Québec.

L'atmosphère était à la fête, chacun fraternisant avec des amis de longue date pas revus depuis longtemps. À ce nombre, s'est ajouté 305 autres personnes pour la soirée et la danse.

Un grand merci à tous les invités qui, par leur présence, ont fait que cette fête fut un succès.

À cette occasion, 11 plaques souvenir furent remises aux personnes suivantes qui ont oeuvré bénévolement au sein de l'ASQ depuis sa fondation:

M. Benoît Bouchard
M. Jacques Boudreault
M. Richard Dagneault
Mme Nicole Gosselin
M. Robert Hébert
M. Normand Larrivée
M. Denis Petit
M. Daniel Rouleau
M. Marcel Rouleau
Mme Micheline Rouleau
M. Dominique Tremblay

M. Denis Petit a remporté le titre du plus bel homme sourd de Québec. MM. Michel Thibodeau et Sylvain Thé-



Pierre Cantin, maître de cérémonie, Hélène Guay, hôtesse, entourée des 6 Duchesses, retenant leur souffle...



Dévoilement de l'emblème symbolique de l'Ass. des Sourds de Québec, par Marcel Rouleau, président d'honneur (à gauche) et Richard Dagneault, président du comité d'organisation. (à droite)

0^e
1984

RE DE FONDATION SOURDS DE QUÉBEC, Inc.

26 MAI 1984
International Québec



Par **Claude Moreau**
Secrétaire du comité
organisateur

PHOTOS: CHRISTIAN JODOIN



Mlle Patricia Petit, élue Reine ASQ 1984.



Richard Dagneault
Président

riault se sont classés égaux au deuxième rang, et M. Jean-Guy Boudreault se classa au troisième rang. Ont suivi:

- M. André Savard (4e)
- M. Richard Deveault (5e)
- M. Bruno Villeneuve (6e)

Les deux absents à la remise des prix du plus bel homme sourd de Québec étaient MM. Roger Béland (blessé en jouant au ballon-balai), et Denis Villeneuve.

Mlle Patricia Petit a été élue Reine sourde de Québec 1984. Mlles Manon Goulet et Marjolaine Martinet se sont classées respectivement aux 2e et 3e rangs. Ont suivi:

- Mlle Danielle Côté (4e)
- Mlle Manon Desharnais (5e)
- Mlle Chantal Blais (6e).

Malheureusement, nous regrettons de ne pas pouvoir vous communiquer les discours prononcés lors de cet événement, ni les photographies.



Un excellent buffet fut également servi par le Maître d'Hôtel.

SUPER GALA

(SUITE)



Le sourire en dit long au cours de la réception.



Le clou de la soirée fut le couronnement de la Reine 84.



Pierre Petit le plus bel homme sourd de Québec en compagnie de sa soeur Patricia Petit, Reine ASQ 84.



La nouvelle Reine 84, Patricia Petit, entourée de Danielle Côte, Manon Desharnais, Manon Goulet, Chantal Blais et Marjolaine Martinet.

VOUS AIMEZ VOIR DIRE? ALORS ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT RÉABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement bimestriel
(à tous les deux mois):

9 \$ par année et trois numéros successifs

15 \$ par année et six numéros successifs

21 \$ par année et neuf numéros successifs

Carte de membre de l'A.S.M.M.:

2\$ par année

Ci-inclus mon chèque mandat postal
Faites votre paiement à l'ordre de: Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement à l'adresse suivante:

Revue VOIR DIRE

3600, rue Berri, bur. 409-A

Montréal, QC

H2L 4G9

 : 284-2581, poste 166 (TTY) ou poste 167 (voix).

AVRIL ET MAI, MOIS DES CONGRÈS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Par Robert FORGUES

(suite du numéro précédent)
Le 28 avril 1984 - CQDA

Le Conseil d'administration du C.Q.D.A. pour l'année 1984-1985 est composé des membres suivants: Pierre-Noël Léger, des Ateliers des sourds de Montréal, Inc., président; Arthur LeBlanc, de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc., vice-président; Bertrand Dion, de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, Inc., secrétaire; Lysette Lamontagne, de la Société fraternelle nationale des sourds, Inc., trésorière, Barbara G. Kuhn, de la Ligue de Montréal des déficients auditifs, Inc., directrice; Michelle Quévillon, de l'Association des devenus sourds du Québec, Inc., directrice; Nicole Stein, de l'Institut des sourds de Charlesbourg, Inc., directrice; Barry Cooney, de l'école Royal Vale pour les sourds anglophones, directeur; ainsi qu'un(e) représentant(e) de l'Institution des sourds de Montréal.

Pour ma part, j'avais assisté à cette assemblée en tant que secrétaire intérimaire, poste que j'occupais depuis janvier 1984.

LE 29 AVRIL 1984 - A.S.M.M.

À cette date s'est tenue, encore une fois à l'Institution des sourds de Montréal, l'assemblée générale annuelle de l'ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc., en après-midi.

Cette association est vouée à la promotion des intérêts et à la défense des droits des personnes sourdes. Ses principales réalisations actuelles et de l'année dernière sont le parrainage de divers projets de relance de l'emploi, subventionnés par le gouvernement fédéral: projet "Communication-Sourds", qui a donné naissance à la revue **VOIR DIRE**, projet du Théâtre visuel des sourds de Montréal, projet d'été pour le loisir des enfants sourds, projets de recherche

universitaire sur la langue des signes québécois, etc. Avec l'appui du Centre québécois de la déficience auditive, dont elle est membre, l'A.S.M.M. a fait des démarches afin que les personnes sourdes soient bientôt représentées par une des leurs au Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Son nouveau Conseil d'administration est composé des personnes suivantes: Lysette Lamontagne, présidente, Ronald Théoret, vice-président, Julie-Elaine Roy, secrétaire; Jacques Gariépy, trésorier; Arthur LeBlanc, directeur; Yvon Mantha, directeur; et Robert Forgues, directeur.

Avec Madame Lamontagne à la présidence, on peut s'attendre à un prochain remaniement en profondeur des activités et des méthodes de travail de l'A.S.M.M., afin d'en faire un organisme régional puissant et efficace dans l'atteinte de ses objectifs, et cela pour le mieux-être de tous les sourds de Montréal et du Québec

LES 4, 5 ET 6 MAI 1984 — C.C.C.D.A.

C'est à l'hôtel Skyline, d'Ottawa, que l'exécutif et le Conseil national, les délégués provinciaux et quelques observateurs, dont moi-même, se sont réunis durant cette première fin de semaine de mai, afin de tenir l'assemblée générale annuelle du CONSEIL CANADIEN DE COORDINATION DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE, Inc., qui avait l'envergure d'un véritable mini-congrès.

Organisme national regroupant neuf organismes provinciaux affiliés (seule l'Alberta n'y est pas représentée actuellement, mais on s'attend à ce qu'elle réintègre les rangs dans un très proche avenir), le C.C.C.D.A. peut être considéré, avec l'Association des sourds du Canada, l'Asso-

ciation canadienne des malentendants et l'Association canadienne des éducateurs de déficients auditifs, comme l'un des principaux porte-parole nationaux des sourds, des déficients auditifs et des professionnels de la surdité.

Son action, tant au niveau du gouvernement fédéral, qu'auprès du grand public, vise à la promotion des intérêts des personnes sourdes ou malentendantes, ainsi qu'à la coordination des services qui leur sont offerts à travers le pays. Il surveille la législation fédérale et intervient en faveur des personnes sourdes ou malentendantes (et des professionnels de la surdité) chaque fois que cette législation ou les règlements et ordonnances qui en découlent risquent de créer de la discrimination contre ces catégories de citoyens ou une diminution de services à leur intention. De plus, il exerce des pressions afin que des lois ou des règlements ou ordonnances favorables aux personnes sourdes ou malentendantes ou à ceux qui leur procurent des services soient considérées et promulguées par le gouvernement canadien.

C'est ainsi qu'il s'est activement impliqué dans le développement du service de sous-titrage codé des émissions de télévision, à l'intention des sourds et des malentendants, ainsi qu'en ce qui concerne l'accessibilité de ces personnes à des téléphones publics adaptés, notamment afin que soient laissés en service les écouteurs téléphoniques produisant un champ magnétique compatible avec la position "T" des prothèses auditives.

Le C.C.C.D.A. s'occupe également fort activement de la prévention de toutes les formes de surdité, ainsi que de la publication d'un premier dictionnaire canadien bilingue du langage gestuel, tel qu'utilisé par les sourds de toutes les régions du Canada

L'assemblée générale annuelle du C.C.C.D.A. se déroula de la façon suivante:

— Vendredi soir, le 4 mai, une réception permit aux membres du Conseil, aux délégués et aux observateurs de faire connaissance, pendant que les présidents des divers organismes nationaux dans le domaine de la déficience auditive étaient en réunion de concertation.

— Samedi matin, le 5 mai, dès 7 h 30 am, un petit-déjeuner réunit tout le monde, par groupes d'intéressés, pour discuter de sujets choisis à l'avance.

— L'assemblée générale annuelle débuta à 9 h 00 am, avec la présentation des délégués, l'adoption de l'ordre-du-jour et du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1983 et la présentation des comptes-rendus des travaux de sa présidente, de sa directrice générale et des conseils provinciaux. Elle sera interrompue à 10 h 15 am par une pause-café, puis à 10 h 30 par des ateliers:

— **Atelier No 1**, sur le plan quinquennal, présidé par M. Larry Medwetsky, délégué anglophone du Québec, avec M. Jack Osten, secrétaire du C.C.C.D.A., comme personne-ressource;

— **Atelier No 2**, sur le sous-titrage à la télévision, présidé par M. Pierre-Noël Léger, président du Centre québécois de la déficience auditive et membre d'un comité consultatif national sur le sous-titrage, avec M. Sanderson Layng, président de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage, comme personne-ressource.

— Puis vint le déjeuner (dîner), à midi, où chacun des présidents d'organismes nationaux présents prirent successivement la parole pour adresser quelques mots à l'assistance. Parmi eux, le président d'une association nationale de malentendants; et Mme Jo-Ann Stump, de Montréal, présidente de l'Association des sourds du Canada.

— L'assemblée reprit à 13 h 30, avec deux autres ateliers:

— **Atelier No 3**, sur l'éducation post-secondaire pour les sourds et les

malentendants, présidée par M. Alex Richman, trésorier du C.C.C.D.A., avec M. Paul Bourcier, responsable des services aux étudiants sourds au Cégep du Vieux-Montréal, comme personne-ressource;

— **Atelier No 4**, sur la promotion sociale, présidée par M. Bruce Koskie.

— Après une pause-café à 15 h 00, l'assemblée reprit à 15 h 15, avec la lecture du budget 1984-1985 et du rapport financier 1983-1984, de la proposition du Québec sur les changements à apporter à la représentativité linguistique des délégués et d'une proposition des malentendants. Il y fut également discuté de la planification du 10^e anniversaire du C.C.C.D.A., qui sera célébré l'an prochain, ainsi que d'un projet de certificats de reconnaissance à des personnes méritantes.

Quant à la proposition du Québec sur la représentativité des francophones, elle aurait pour effet de modifier la représentation linguistique actuelle, afin que le Québec compte à l'avenir trois représentants francophones et un représentant anglophone, au lieu de deux francophones et de deux anglophones de la représentation actuelle. Il est à espérer que cette proposition sera acceptée lors de l'assemblée générale de l'année prochaine.

— Le tout se termina vers 17 h 00, heure de l'ajournement de l'assemblée jusqu'au lendemain matin, et fut suivi d'un souper et d'une soirée libres.

— Dimanche matin, le 6 mai, un petit-déjeuner à 7 h 30 permit aux lève-tôts présents de continuer leurs discussions commencées la veille au matin.

— À 9 h 00 am, l'assemblée générale annuelle reprit, avec cette fois l'assemblée du Conseil d'administration, l'élection des officiers de l'exécutif et les rapports des ateliers de la veille.

Signalons que c'est Monsieur Arthur LeBlanc, délégué sourd francophone du Québec, qui a ptp été élu vice-président du C.C.C.D.A. Monsieur LeBlanc est aussi vice-président du Centre québécois de la déficience

auditive et représentant des sourds au Comité du Ministère fédéral des Communications sur les besoins des personnes handicapées dans le domaine des télécommunications, comité chargé de préparer une politique nationale des télécommunications pour les personnes handicapées. Toutes nos félicitations, Arthur!

— À midi, des sandwiches ont été servies, puis l'assemblée s'est poursuivie jusqu'à 14 h 45, alors que s'est ouverte une assemblée du nouveau Comité exécutif élu le matin.

— Le tout se termina peu après 16 h 00 (4 h 00 pm).

Comme on le voit, l'assemblée générale annuelle du C.C.C.D.A. est une "grosse affaire", et il faut beaucoup de prestige et de leadership pour en faire partie. Les délégués du Québec, qui possèdent incontestablement ces qualités, furent les francophones Arthur LeBlanc et Lysette Lamontagne, dignes émules et continuateurs du regretté président du C.Q.D.A., M. Raymond Dewar, et les anglophones Larry Medwetsky et Barbara G. Kuhn.

Pour ma part, en compagnie de Julie-Elaine Roy, je n'étais qu'un simple observateur sans importance, représentant de l'association des sourds du Montréal métropolitain, (un simple curieux ou un journaliste, si vous voulez). Mais cette expérience m'aura permis de constater de visu le mode de fonctionnement d'un organisme national de l'envergure du C.C.C.D.A., au moins en ce qui concerne son assemblée générale annuelle. Ce fut pour moi une expérience instructive, agréable et reposante, et je suis convaincu qu'il en fut autant pour les délégués officiels du Québec.

LES 4, 5 ET 6 MAI 1984 — A.Q.E.P.A.

Pendant que les leaders de la communauté des sourds étaient à Ottawa pour l'assemblée générale annuelle du C.C.C.D.A., les parents d'enfants sourds membres de l'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR EN-

(À suivre - Suite au prochain numéro.)



RAPPORT DU COMITÉ D'INFORMATION SUR L'INTERPRÉTATION

Présenté:

Au comité des représentants des différents organismes
oeuvrant dans le domaine de la surdité de la région de Québec.

Mars 1984.



MEMBRES DU COMITÉ

Monsieur Jules Desrosiers, *représentant du Service
Handi A Inc.*

Monsieur Jacques Boudreault, *représentant de l'As-
sociation des Sourds du Québec Inc.*

Monsieur André Thibeault, *représentant des étu-
diants sourds du Collège d'enseignement général et
professionnel de Ste-Foy.*

Mlle Danielle Rousseau, *représentante des étudiants
sourds de la Polyvalente de Charlesbourg.*

INTRODUCTION

Récemment, le comité d'information sur l'inter-
prétation distribuait un questionnaire sur l'interpré-
tation scolaire et sociale dans la région de Québec.
Les résultats de ce sondage furent significatifs étant
donné que 90% des questions ont apporté des
réponses unanimes ce qui reflète assez bien l'opi-
nion générale de la communauté sourde à ce sujet.
Cependant une question demeurait en suspens: "À
quel endroit se donnent les cours en langage ges-
tuel?". La majorité des sourds sont confus quant à
savoir où se donnent les cours des interprètes. Les
uns pensent que ces cours se donnent au centre de
services de Québec tandis que d'autres optent pour
le C.E.G.E.P de Ste-Foy. La différence entre ces
deux endroits est que le C.E.G.E.P. de Ste-Foy pos-
sède tout l'équipement requis afin d'attirer les étu-
diants qui pourront devenir interprètes ainsi que les
éducateurs, professionnels de la surdité, médecins,
dentistes, policiers, etc.

Le comité d'information sur l'interprétation désire
collaborer avec les interprètes pour choisir l'endroit
idéal pour l'enseignement de ces cours.

LANGAGE

Le langage des signes québécois est considéré
officiellement comme étant notre langue mater-
nelle. Il va de soi que les décisions concernant
tous les nouveaux signes appartiennent aux sourds
d'où la nécessité de former un comité de recherches
sur le L.S.Q. dont l'un des objectifs serait l'édition
d'un nouveau dictionnaire complet sur le L.S.Q. et
dont les dessins seront l'oeuvre d'un sourd même. Il
faut manoeuvrer de manière à ce que les sourds et
les interprètes soient parfaitement à l'aise entre eux.

SERVICES

Nous sommes en faveur d'un centre d'interpréta-
tion avec services 24 heures sur 24 localisé dans la
ville de Québec même pour des raisons de trans-
ports et pour un meilleur service aux gens arrivant
de l'extérieur. Il est absolument nécessaire de pou-
voir compter sur l'interprétation scolaire et sociale
brève, complète. Pour les cours du soir aux adultes,
les sourds ne doivent pas avoir de la difficulté à se
trouver des interprètes qui sont d'une aide très pré-
cieuse. L'on doit choisir un sourd qui aura regard
sur la qualité des interprètes et qui recevra s'il y a
lieu des plaintes formulées.

COURS

Le candidat qui veut devenir interprète doit avoir
réussi son secondaire V. Par la suite, il devra suivre
les 6 blocs de cours en langage gestuel (L.S.Q.) et
deux années supplémentaires de cours spéciaux.
Les futurs interprètes devront faire des stages pour
se perfectionner. Ces cours s'adressent à quicon-
que désire travailler auprès des sourds.

Présentement quelques sourds sont professeurs
de L.S.Q. À l'avenir, les interprètes pourront ensei-
gner notre langage à la condition de connaître assez
bien la culture sourde.

Les sourds et les interprètes travailleront ensem-
ble à la préparation des cours. Préférentiellement, le
sourd est le responsable des sourds et l'interprète
rédigera le tout en français.

CODE D'ÉTHIQUE

Les interprètes doivent se soumettre au code
d'éthique préparé par les interprètes et les représen-
tants des sourds suite à des discussions sur le sujet.

CONCLUSION

Depuis longtemps, les sourds désiraient des ser-
vices complets d'interprétation scolaire et sociale.
Les sourds sont prêts à discuter avec les interprètes
et les responsables afin d'améliorer ce service. Nous
espérons que nos besoins d'interprétation ainsi que
notre langage maternel soient reconnus comme fai-
sant partie de nos droits fondamentaux.

COMMENTAIRES SUR LE PROCESSUS RELATIONNEL D'AIDE À L'ENFANT EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

PREMIÈRE PARTIE

Par Robert FORGUES

Cet article se veut un modeste essai de vulgarisation et de développement des idées présentées par Yves TREMBLAY, pédagogue de l'École Gadbois, dans son article publié dans le numéro 4 de VOIR DIRE. Il vise également à susciter la réflexion analytique et critique, ainsi que le partage d'expériences vécues, chez nos lecteurs et surtout chez ceux qui ont une certaine spécialisation professionnelle auprès des enfants sourds.

Par la même occasion, nous ouvrons nos pages à d'autres articles du même genre, ou à des commentaires sur ces deux premiers articles. Les spécialistes, les éducateurs, les étudiants et les personnes sourdes sont donc cordialement invités à nous soumettre leurs articles et les fruits de leur réflexion ou de leur expérience.

Bien entendu, notre revue est consacrée tout d'abord aux personnes sourdes adultes et à leurs activités socio-culturelles, politiques et récréatives. Mais si nous pouvons faire avancer la recherche, l'expérimentation ou l'information sur les méthodes les plus propres à favoriser le plein épanouissement de nos enfants sourds, que ce soit dans le milieu scolaire, dans les foyers de groupe ou en famille d'accueil (dont les parents n'ont ordinairement aucune connaissance théorique en psycho-éducation), tout en sauvegardant leur spécificité linguistique et culturelle, nous n'hésiterons pas à le faire, et nous y consacrerons volontiers quelques-unes de nos pages.

— La RÉDACTION

1. RÉACTIONS IMPULSIVES ET MÉCANISMES DE DÉFENSE

Les réactions impulsives des enfants, qu'ils soient sourds, normaux ou handicapés, sont innombrables. Elles sont même l'unique mode relationnel des très jeunes enfants, et il faut probablement attendre la "seconde enfance" ou le début de l'âge de raison pour voir des réactions raisonnées et logiques apparaître. Mais même dans la seconde enfance, qui correspond en gros à la période des classes élémentaires, l'enfant maîtrise encore mal son impulsivité, et il ne réfléchit pas toujours avant d'agir, surtout s'il doit surmonter un retard de développement au niveau du langage et de la conceptualisation.

Cette situation difficile pour l'enfant entrave le fonctionnement logique de sa pensée, ainsi que ses possibilités d'expression de soi et d'extériorisation de ses sentiments par la communication verbale structurée. Ceci fait que, souvent, l'enfant ne trouve pas mieux, pour s'exprimer, s'extérioriser ou se défouler, que de recourir à des comportements infantiles constituant une nette régression par rap-

port au niveau habituel de fonctionnement mental et social de l'enfant. C'est ainsi qu'on peut assister à des crises de larmes, des colères, des bouderies, des gestes agressifs, des demandes excessives d'attention, des provocations, etc. La victime de ces comportements inadaptés sera soit l'intervenant (parent, éducateur, professeur, thérapeute, etc.), soit les camarades de classe ou de jeu de l'enfant et même, dans certains cas plus graves, l'enfant lui-même, les animaux familiers ou les objets inanimés (poupée, jouet, ourson, etc.).

Certes, il existe une foule d'autres réactions, tout aussi impulsives, de l'enfant, mais qui, au contraire des précédentes, sont beaucoup plus positives: le sourire, le jeu, les becs, le dialogue ludique, le don et le partage spontanés, l'entraide, la sympathie, etc. Ici encore, l'objet de ces réactions impulsives sera l'intervenant, l'enfant lui-même, les animaux familiers ou les objets.

Ces réactions impulsives de l'enfant, qu'elles soient positives ou négatives, transmettent toujours un message pour l'entourage de cet enfant. C'est sa façon à lui d'exprimer et de faire savoir à autrui ce qu'il ressent à l'intérieur de lui-même.

Par exemple, si, pour une raison ou pour une autre, l'enfant est en conflit avec une autre personne, que ce soit un adulte ou un autre enfant, il utilisera spontanément celle qui, parmi ses réactions impulsives, exprimera le mieux à l'autre les sentiments d'hostilité, de jalousie, etc. qu'il ressent à son égard. Cette réaction impulsive pourra être de la bouderie, un refus de l'attention, de la colère, le rejet de l'autre durant le jeu, etc., ou bien une combinaison simultanée ou un usage successif d'une ou de plusieurs de ces impulsions.

Ce processus d'extériorisation par réactions impulsives intervient non seulement dans les cas de conflits interpersonnels, mais aussi dans une foule d'autres situations et, à vrai dire, chaque fois que l'enfant veut exprimer un sentiment qu'il ne sait exprimer ni verbalement ni gestuellement: colère, joie, peur, frustration matérielle ou affective, amour, haine, difficulté scolaire, etc. Cependant, comme chaque enfant est unique, il m'est impossible de classer ici par catégories les divers comportements impulsifs qu'on voudrait associer en exclusivité à tel ou tel sentiment intérieur.

Même que, lorsque l'enfant est très intelligent ou très rusé, ou qu'il a peur, il peut réagir impulsivement d'une façon en apparence positive, mais qui refoule son véritable sentiment intérieur. Qui sait si, dans ce cas, il n'y a pas une récompense convoitée qui permet à l'enfant de dissimuler ses vrais sentiments? Mais c'est là le début de la maîtrise de soi, et on quitte ici le domaine de l'impulsivité pour entrer dans celui du comportement raisonné, qui est hors de notre propos.

Et même si l'enfant est parvenu à un bon niveau d'expression gestuelle ou orale, il n'aura pas toujours la pleine maîtrise de ses impulsions. À ce niveau cependant, l'intervenant sera habituellement en mesure de canaliser l'impulsion de l'enfant et de l'éduquer à la maîtrise de lui-même.

2. LA MOTIVATION DE L'APPRENTISSAGE

Pour la plupart d'entre nous, la motivation de nos apprentissages durant nos années scolaires venait soit de nous-mêmes, de notre ambition, de notre curiosité, de notre désir d'apprendre et de connaître, soit de notre amour-propre, à cause des attentes de nos parents, de nos amis, de nos professeurs et de nos futurs employeurs. Cet amour-propre et la compétition intellectuelle qui en résultait était entretenu grâce aux notes, aux rangs, aux diplômes et aux prix de fin d'année.

Bien entendu, dans le concret de la vie, ces deux sources de motivation à l'apprentissage se sont très étroitement imbriquées dans le vécu scolaire de chacun d'entre nous, ou presque. Ces deux sources de stimulation n'étaient cependant vraiment efficaces que dans la mesure où nos facultés intellectuelles, surtout nos facultés de conceptualisation, de mémorisation, d'analyse, de synthèse et de création, sans oublier notre bonne volonté, ainsi que nos habiletés de communication, étaient suffisamment bien développées pour nous permettre d'en faire un usage productif et enrichissant nous permettant d'atteindre progressivement nos objectifs professionnels, sociaux, affectifs et culturels.

Malheureusement, beaucoup d'enfants sourds d'aujourd'hui (je ne parle pas ici des enfants malentendants, car je ne connais pas leurs conditions de scolarité) éprouvent des difficultés plus ou moins importantes dans l'usage de certains ou plusieurs de ces outils intellectuels de l'apprentissage. Pour employer la terminologie officielle, ce sont des enfants "en difficulté d'apprentissage". À cause de cela, enseigner à ces enfants en utilisant les méthodes pédagogiques traditionnelles que nous avons connues nous-mêmes s'avère impossible, ou tristement inefficace.

Il faut donc offrir à ces enfants sourds des moyens de motivation à l'apprentissage qui soient à leur mesure et qui leur permettront de s'adonner à leurs activités d'apprentissage dans un climat joyeux, épanouissant et détendu qui favorisera au maximum leurs activités d'exploration et d'expression. C'est-à-dire qu'il faudra que l'enfant sourd se sente à l'aise avec ses petits camarades et avec son professeur. Il faudra que l'ambiance de la classe soit chaleureuse, et qu'il y règne un bon esprit de camaraderie. Personne ne devra se sentir supérieur, inférieur ou à l'écart des autres. Et, surtout, chacun devra se sentir **aimé et accepté pour ce qu'il est**, inconditionnellement, avec ses talents et ses capacités de progrès, mais aussi avec ses limites, qu'elles ne soient que passagères ou plus tenaces.

La meilleure motivation à l'apprentissage est encore la motivation intrinsèque de l'enfant, c'est-à-dire ce qui le motive vraiment dans toutes les expressions de sa spontanéité enfantine. Ce n'est qu'à partir de cette motivation intérieure et spontanée de l'enfant qu'on peut vraiment l'amener dans la joie à progresser dans des activités en apparence ludiques, mais recelant un contenu essentiellement éducatif.

En effet, ce n'est que dans un tel milieu, essentiellement valorisant, que l'enfant sera en mesure de développer la confiance en lui-même et en ses capacités. Au contraire, le faire évoluer dans un cadre scolaire traditionnel et le soumettre à la pression constante de la compétition intellectuelle, même pour des objectifs spécifiques adaptés à ses capacités, rendrait cet enfant malheureux, nerveux et agressif, car ses motivations et sa capacité de discipline personnelle en classe ne sont pas celles que nous avons pu avoir dans notre enfance d'enfants normaux bien intégrés au système scolaire de l'époque de notre enfance.

Mais une légère et saine compétition demeure toutefois présente dans le système pédagogique idéal mais réaliste et déjà très largement appliqué que nous préconisons. Il s'agit de la compétition naturelle qui naît spontanément entre les membres d'un groupe d'enfants du même âge et/ou du même niveau de développement cognitif s'adonnant ensemble aux mêmes activités ludiques d'apprentissage, car il est tout-à-fait normal pour ces enfants de s'émuler mutuellement afin de faire croître leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux-mêmes.

Et il est évident que, dans un tel milieu d'apprentissage, la communication interpersonnelle est fortement stimulée et encouragée, ce qui permet à ces enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure et de demeurer réceptifs à toutes les découvertes que leur professeur mettra sur leur chemin. Ce n'est qu'ainsi qu'ils feront vraiment du progrès dans leurs aptitudes à la communication, et à une communication **totale**. (À suivre.)

Les Services ATS-Sourds Inc.

(Un service pour les handicapés auditifs
par les handicapés auditifs)

ENDROIT:

65 ouest, De Castelnau
(Atelier des Sourds, 2e étage, entrée à côté)
Montréal

Si vous avez besoin des services, venez voir Robert Brière ou André Lauzon. Merci.

CORRESPONDANCE

LES SERVICES ARTS-SOURDS INC.

65 ouest, De Castelnau
C.P. 40, Outremont
Montréal, QC H2V 4M7

ATTENTION MES AMIS!

Ceci est pour vous informer qu'un centre de service pour les appareils sonores et de téléscripteurs ATS/TTY est ouvert

SERVICE APRÈS VENTE

Voici l'endroit et les heures d'affaires pour vous recevoir:

HEURES D'AFFAIRE - DU MARDI AU VENDREDI

De 15 heures (3 hres P.M.) à 21 heures (9 hres P.M.)

Lundi: fermé

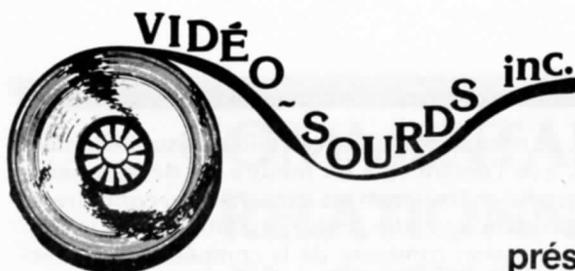
Tél.: ATS (514) 272-2629



QUÉBEC

2135 BOUL. ST-CYRILLE OUEST
SILLERY, QC G1T 1A3
ATS (418) 683-3011

Jacques Boudreault



présente

VIVRE SA SURDITÉ

- Durée: 60 minutes -

**UNE ÉMISSION QUI NOUS FAIT VISITER TOUT CE
QUI ENTOURE LE MONDE DES SOURDS.**

CABLEVISION NATIONALE - Montréal
et ses environs

cable 9

Horaire; Du 9 JUILLET au 7 OCTOBRE 84

LUNDI ; 3 h 30

JEUDI ; 20 h 00

MARDI ; 14 h 00

SAMEDI ; 11 h 00

CABLE T.V. - Montréal -

cable 9

Horaire illimité

LUNDI ; 16 h 00

SAMEDI ; 19 h 30

MERCREDI ; 9 h 00

CABLEVISION NAT. - Québec -

cable 9

Horaire illimité

DIMANCHE ; 13 h 30

LUNDI ; 1 h 00

SAMEDI ; 20 h 30

MARDI ; 19 h 00

MERCREDI ; 12 h 00

JEUDI ; 8 h 00

VENDREDI ; 15 h 30

TELE-CABLE VIDEOTRON - Sherbrooke -

cable 20

Horaire illimité

JEUDI ; 19 h 30

CABLEVISION NAT. - Victoriaville -

cable 9

Horaire illimité

MERCREDI ; 18 h 30

VENDREDI ; 18 h 00

TELE-CABLE St-Hyacinthe Ltée

cable 4

Horaire illimité

MERCREDI ; 19 h 00

VIDEOTRON Rive-Sud

cable 9

Horaire illimité

MERCREDI ; 21 h 00

MARDI ; 13 h 00

JEUDI ; 21 h 00



association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal

LA CULTURE DES SOURDS

La langue des sourds est une langue environnementale et imagée. Les sourds l'utilisent pour traduire leurs pensées, leurs sentiments avec les nuances qui leur sont propres. Le langage des signes n'est pas comparable à aucune langue orale, il est très intense et vivant, ce qui entraîne des comportements qui diffèrent un peu des gens qui entendent. L'humour des personnes qui utilisent le langage des signes est spontané et frais. Il correspond à ce que vivent les sourds à leur amour pour la communauté, pour leur propre identité...

Le concept de la pensée qui passe par des mots est pratiquement absent de la langue des signes. Les sourds sont très articulés dans leur conversation en passant par les concepts de l'espace et du mouvement.

Voilà pourquoi la langue des signes est si vivante car elle existe par le mouvement dans l'espace. Elle projette la

force et le caractère de l'individu et sa vision du monde en est une du temps présent et assimilée par l'expérience vécue.

La fréquence visuelle amène une autre information sur l'univers, donc la personne sourde développe sa connaissance de la vie par des images intégrées et comprises à sa manière propre.

La culture des sourds tourne autour de la langue des signes. Les sourds s'habillent, mangent et ont des rêves comme à peu près tout le monde, mais leur cœur, leurs espérances pour leurs enfants, leurs ambitions et sensibilités sont différentes par une envie de communiquer qui va au-delà de bien des mots écrits ou entendus...

Par
Diane Rogrigue

MAI 1984

L'ACCÈS DES PERSONNES SOURDES DANS LES CINÉMAS

OBJECTIFS:

Le cinéma est un média très important pour véhiculer les idées sociales, culturelles et politiques. Il est source d'idées et de connaissances sur le monde et l'apprentissage par le cinéma répond au mode de vie de l'homme de 1984. Le cinéma est un phénomène social qui fait participer l'individu dans sa communauté et qui lui permet une certaine réflexion sur lui-même.

La communauté sourde de Montréal souhaiterait avoir accès à cet agent d'intégration sociale en proposant l'émission d'une carte d'identification propre à la personne sourde pour avoir accès gratuitement aux salles de cinéma.

Car lorsqu'une personne sourde assiste à une projection de cinéma, elle n'a pas accès aux stimuli sonores tels que la musique, les bruits, etc. sans parler des dialogues qui donnent souvent le sens à l'image. C'est pourquoi nous demandons l'accessibilité gratuite aux projections de films pour pallier aux stimuli sonores que nous n'entendons pas, que nous ne consommons pas...

MOYENS PROPOSÉS:

La personne sourde qui voudrait bénéficier de ce service devra posséder une carte d'identité émise par un bureau ayant l'approbation d'un centre reconnu en déficience auditive pour attester de la surdité réelle de la personne.

Exemple: I.S.M.
C.L.S.M. etc.

Nous voulons bénéficier des mêmes avantages que les handicapés visuels car comme eux, nous avons une perception du monde limitée à cause d'une déficience d'un de nos sens. Le port d'un appareil ne suffit pas à nous transmettre la bande sonore d'un film.

Nous sommes disponibles pour une rencontre sur l'élaboration de ce projet et nous vous remercions d'avance pour votre future collaboration.

RÉFÉRENCES

- Association Régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal.
Michel Lepage Agent d'information
Monique Lefebvre Directrice générale
- Institution des sourds de Montréal
Monsieur Gabriel Collard Directeur général
- Centre des loisirs des sourds de Montréal
Monsieur Luc Michaud Président
- Association des sourds du Montréal Métropolitain
Madame Lisette Lamontagne Présidente
- L'Institut national Canadien pour les aveugles.

NOUVELLES DE L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

150 Compagnies

L'ACDS travaille actuellement avec 150 compagnies et organisations ayant comme politique de faire sous-titrer toutes leurs annonces publicitaires dans l'intérêt des 2.2 millions d'handicapés auditifs au Canada.

Ce chiffre marque une augmentation de 100% du nombre de compagnies engagées dans le sous-titrage des annonces publicitaires depuis notre dernier bulletin.

Nous sommes très reconnaissants aux compagnies canadiennes et à l'industrie de la publicité pour l'appui donné à ce service. Appui dont on avait grand besoin. Les consommateurs malentendants peuvent maintenant comprendre entièrement les messages publicitaires, ce qui était impossible auparavant.

"Vous ne savez pas comment il est difficile de prendre une décision sur un produit quand vous ne recevez que des bribes d'information. Je sais que les malentendants donneront leur appui aux produits dont la publicité est sous-titrée," lettre de Jack Osten, spectateur malentendant.

Le Club des Présidents

En janvier 1984, l'ACDS a fondé son "Club des Présidents" avec l'aide de l'Honorable Francis Fox, ministre des communications. Toute compagnie dont la politique est de faire sous-titrer ses messages publicitaires peut adhérer au Club.

Les contributions versées au Club des Présidents permettent d'augmenter la disponibilité des émissions offertes aux malentendants.

Les compagnies déjà membres du Club des Présidents:

Air Canada	Kraft Ltée
La Cie Campbell Soup Ltée	McCain Foods Ltée
Les Brasseries Carling O'Keefe	Péto-Canada
Coca-Cola Ltée	Polaroid Canada Inc.
General Foods Inc.	Trust Royal
IBM Canada Ltée	Sunoco Inc.
Imperial Oil Ltée	Warner-Lambert Can. Inc.
	Les Laboratories Winthrop

Les contributions des membres aident l'ACDS à conserver des prix modérés et ainsi rendent service à ceux qui appuient le sous-titrage.

L'A.Q.I.F.L.V. vous informe

Par Joane CALVARESI
Présidente

En octobre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, plusieurs questions et problématiques furent soulevées et portées à l'attention du conseil d'administration.

Depuis cette assemblée, nous nous sommes réunis à quelques reprises afin de faire le point sur ce qui a été fait et sur ce que nous prévoyons faire jusqu'à la fin de notre mandat.

Présentement, nos énergies sont dirigées vers la planification et l'organisation de la deuxième assemblée générale annuelle. Afin de vous assurer de votre participation à cette assemblée, voici les dates et le lieu de cet événement: les 13 et 14 octobre 1984, à l'hôtel Holiday Inn Place Dupuis (1415 St-Hubert), à Montréal. Inscrivez-vous à votre agenda, c'est très important, car cette assemblée marquera la fin du mandat de deux ans confié au présent Conseil d'administration. Il y aura donc élections.

Je désire également vous rappeler le concours mis en branle pour trouver un sigle à l'A.Q.I.F.L.V. (Association du Québec des interprètes francophones en langage visuel). Pour plus de détails, voir l'annonce à ce sujet ailleurs dans ce numéro.

J'espère vous revoir nombreux à la prochaine assemblée générale! Bienvenue à tous.

Le rêve de Julie: chanter!

Par Josette Le François

Vous me direz: «Il n'y a rien de spécial à vouloir chanter.» Non. C'est un rêve bien légitime. Mais ce fut ma surprise lorsque Julie Roy m'avoua il y a quelques années qu'adolescente, elle rêvait de chanter. Tous et chacun, moi-même entre autres, l'auraient bien directement ou subtilement découragée, puisque Julie est sourde profonde. Mais son rêve de jeunesse s'est réalisé de façon extraordinaire.

Julie chante avec son corps et ses mains. Ce n'est pas la première fois

que le la «vois» chanter et que je vibre à sa victoire personnelle sur sa surdité. Au lieu de pleurer sa surdité et de se lamenter de ne pouvoir réaliser son rêve de jeunesse, Julie assume sa surdité et s'adapte à elle en réalisant, à sa manière, son vieux rêve.



Si elle ne peut mettre de musique vocale à sa chanson, elle y met l'harmonie des gestes et invente une nouvelle forme de chanson «visuelle».

La morale de cette histoire: NE JAMAIS ÉTOUFFER NOS RÊVES DE JEUNESSE, ILS SONT PORTEURS DE VIE POUR NOUS.

Merci Julie!

ENTENDRE, No 58, mai-juin 1984, page 18.

La Fondation des sourds du Québec

Par Josette Le François

ENTENDRE, NO 58, mai-juin 1984, page 28

Une nouvelle fondation vient de naître: LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC. Son président-fondateur, M. Gaston Forgues, est père d'un jeune adulte sourd. Il avait convoqué, le 28 mars dernier, les médias d'information au lancement de cette fondation pour laquelle sept cents (700) sympathisants s'étaient réunis au Château Frontenac, à Québec. M. Forgues présenta le conseil d'administration constitué de vingt-trois (23) membres, dont:

- 5 membres sourds (Jacques Boudreault, Marthe Maheu et Daniel Forgues de Québec, Arthur LeBlanc et Julie Roy de Montréal);
- 2 parents d'enfants sourds (Gaston Forgues de Québec et Richard Morency de Montréal);
- 6 intervenants bien connus du monde de la surdité (Paul Delage, Pierre Ferron, Jacques Villeneuve de Québec, Paul Bourcier, Gaby Collard, Josette Le François de Montréal);
- 1 artiste bien connu (Vincent Bildeau, acteur principal dans la pièce «Les enfants du silence»);
- 8 hommes d'affaires (Yves Caron, Jacques Côté, Jean-Yves Desjardins, Jean Faucher, Lucien Ferron, René Laberge, Charles Pelletier, Jean Poirier);
- 1 médecin (Anne Savard Danseureau de Québec).

Dans ses objectifs, cette fondation privée cherche à:

- 1) Faire connaître le monde des sourds à travers la province,
- 2) Ramasser des fonds,
- 3) Maintenir une permanence,
- 4) Appuyer les autres organismes et associations de personnes sourdes,
- 5) Trouver des moyens concrets pour répondre aux besoins concrets des personnes sourdes,
- 6) Faciliter la recherche des emplois,
- 7) Initier des programmes de travail,
- 8) Concerter les efforts pour faire avancer la cause des sourds du Québec.

Le défi est de taille, l'aventure excitante et les espoirs nombreux. Seul le temps permettra à ce nouveau groupe d'action de faire ses preuves et de montrer aux associations déjà existantes ses lieux de complémentarité. A chacun de s'exprimer dans ses attentes, de faire valoir ses besoins aux nouveaux administrateurs, de trouver des moyens de faire «bouger» le système québécois.



Ci-joint le sigle de la nouvelle fondation. Pour ceux qui connaissent moins l'alphabet digital: cette main ouverte indique le B. Pour le président-fondateur de la Fondation, il s'agit du B de **BESOINS** et de **BONTÉ**.



Daniel Forgues (à gauche) et son père Gaston, président-fondateur de la Fondation des sourds du Québec, et auteur du livre **Daniel... sourd... être humain**

UN LIVRE D'ACTUALITÉ:

Daniel... sourd... être humain

Par Josette Le François

En moins de deux mois, une quatrième production québécoise dans le monde de la surdité. Écrit par Gaston Forgues (père de Daniel), «**Daniel... sourd... être humain**» raconte de façon émouvante et réaliste, avec des scènes croquées sur le vif, la vie à la fois angoissante et passionnante d'une famille unie, pleine d'espoir et de foi. L'auteur nous parle également de son expérience comme famille d'accueil d'enfants sourds et de la tâche qui attend tous ceux et celles qui veulent, par ce moyen, venir en aide à ces jeunes. Par la même occasion, il dénonce, sur un ton mordant et souvent déroutant, la dure réalité des conditions de vie imposée aux sourds dans certaines de ces familles.

En lisant ce livre, on ne peut demeurer indifférent à son appel à l'amour, à l'acceptation et à la compréhension

de la personne sourde.» (Paul Delage, Institut des sourds de Charlesbourg.)

Écrivant à son fils, voici ce que Gaston livre au grand public: «Ce livre est dédié à toi, Daniel, mon fils, sourd profond; tu m'as fait entrer dans le monde de la surdité et comprendre ton univers de silence. Quelle chance d'avoir un fils et un ami comme toi. Je remercie le ciel de t'avoir placé sur mon chemin. La joie et le bonheur de ta présence ont depuis longtemps cicatrisé la déchirure de mon cœur. Sois toujours l'homme que tu es devenu. Je t'aime.»

Pour ceux qui aimeraient se procurer le livre, écrire à:

FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC
1550, Saint-Viateur
Charlesbourg-Est, Qc
G2L 1M8

Envoyer un chèque de 10,95\$ + 1,00\$ pour frais de manutention.)

ENTENDRE, No 58, mai-juin 1984, page 28.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9

1934

50^eth

1984

Anniversary **BANQUET** Anniversaire

National Fraternal Society of the Deaf

DIVISION # 118 — MONTRÉAL

MONTREAL, DIVISION # 118



Le samedi, 6 octobre 1984

Saturday, October 6th, 1984

UN COCKTAIL SERA OUVERT À 5.00 P.M.

A COCKTAIL WILL BE OPENED AT 5.00 P.M.

UN BANQUET SERA SERVI À 6.30 P.M.

A BANQUET WILL BE SERVED AT 6:30 P.M.

— À —

— AT —

RESTAURANT BILL WONG Ltée

5666, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL

SORTIE DE METRO — L'ASSOMPTION ou/or CADILLAC — METRO EXIT

BANQUET ET DANSE \$30.00

Faites vos réservations avant le 8 sept. 1984

Après le 8 septembre..... \$35.00

DANSE SEULEMENT \$10.00

Faites vos réservations avant minuit le 5 oct. '84

DANSE SEULEMENT, à la porte..... \$15.00

Membres de l'Age d'Or — avec carte..... \$5.00

BANQUET AND DANCE \$30.00

DEADLINE, SEPTEMBER 8th, 1984

After September 8th, 1984..... \$35.00

DANCE ONLY \$10.00

DEADLINE, OCTOBER 5th, 1984

DANCE ONLY — At door..... \$15.00

—THIRD AGE — With Card..... \$5.00

SOUPER: ENTRE-CÔTE GRILLÉE MAITRE D'HÔTEL

VIDÉO SOURD INC. SERA PRÉSENT — VIDEO SOURD INC. WILL ATTEND

PRIX SURPRISES D'ENTRÉES

Faites vos **CHÈQUES CERTIFIÉS** ou mandats-
poste à l'ordre de:

RESERVATION MUST BE MADE — Please
send your cheque or money order to

National Fraternal Society of the Deaf

Pour réservations, s'adresser à:

Mail reservation blank to:

GUY LEBOEUF
8629, Ave Henri-Julien
Montréal, QC.
H2P 2J6

ANDRÉ CHEVALIER
8475 rue Bonnavet
St-Léonard, Qc
H1P 2H3

LYSETTE LAMONTAGNE
1285 Conefroy - App. 202
Longueuil, Qc
J4K 5B4